

## **COVID-19 – COMMUNIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE**

Depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, le Conseil municipal et l'administration municipale travaillent à soutenir le Conseil fédéral et le Canton de Berne dans leurs démarches. La Municipalité de La Neuveville suit en ce sens les recommandations qui ont été faites à l'ensemble des communes du Jura bernois par l'Association Jura bernois.Bienne, qui regroupe les 40 communes du Jura bernois ainsi que Bienne et Evillard.

Face à cette situation très sérieuse notre commune s'est engagée à informer ses habitants, par le biais du Courrier de La Neuveville, distribué en tous ménages, et par son site Internet sur plusieurs éléments dont principalement l'application stricte des dispositions de distance sociale. Préoccupée par les groupes à risque, elle a envoyé une première circulaire le 11 mars 2020, par courrier postal, aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'à d'autres destinataires à risque pour leur rappeler les gestes barrière. Une deuxième circulaire a été adressée le 7 avril 2020 aux mêmes destinataires. Ce document est publié dans le Courrier de La Neuveville du 9 avril 2020 et sur le site Internet communal ([www.laneuveville.ch](http://www.laneuveville.ch)), afin qu'il soit accessible à tous.

La Commune est entrée en contact avec un groupe de bénévoles auquel elle a offert son soutien. Ce contact est maintenu régulièrement. Les retours reçus de la part d'un représentant de ce groupe ont toujours été positifs.

Des informations concernant les PME et les indépendants ont été publiées par les mêmes canaux (Courrier et site Internet), afin qu'ils puissent trouver la bonne source de soutien pour obtenir une aide financière, une fois que la Confédération et le Canton auront mis le tout en place. Les entrepreneurs qui ont besoin d'aide dans le domaine administratif trouvent du soutien auprès de l'agence AVS régionale. La Commune s'engage à un paiement rapide des factures communales dues aux PME et aux indépendants.

La Commune est aussi en contact étroit avec la police cantonale qui a institué des patrouilles dans le domaine public, afin de faire respecter les recommandations en matière de distance et de groupes (pas plus de cinq personnes).

Le Conseil municipal de La Neuveville a tenu sa dernière séance par vidéoconférence. En cette période particulière, il tient une séance hebdomadaire extraordinaire consacrée au Covid-19, en plus de ses séances ordinaires. Lors de sa dernière réunion, il a débattu principalement des mesures d'aide économique aux commerçants. Plusieurs pistes sont en cours de validation. Tout ne peut pas être décidé du jour au lendemain, mais le Conseil municipal y travaille. L'attribution d'une enveloppe financière est à l'étude pour venir en aide aux commerçants et aux indépendants touchés par les mesures de restriction et de fermeture dictées par la Confédération. A ce propos et conformément aux dispositions du Règlement du Fonds de chômage, de crise et création d'occasions de travail, l'Exécutif communal a décidé de libérer un montant pour des aides immédiates et travaille à en fixer les critères d'attribution. Ces aides revêtiront la forme de prêts sans intérêt. Il communiquera les modalités d'attribution dans un court délai.

D'autres actions en faveur du commerce local ainsi que des aides aux sociétés sportives et culturelles sont actuellement à l'étude au niveau communal.

Le Conseil municipal et l'administration communale sont actifs et restent à l'écoute des habitants de notre belle cité.

La Commune ne peut toutefois pas s'engager dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence, comme des mesures plus restrictives que celles stipulées dans l'ordonnance Corona-2 de la Confédération (par exemple à l'égard de certains groupes de personnes ou concernant l'artisanat), ou toutes les questions sanitaires et médicales, les financements de pertes de revenus (tâche de la Confédération en collaboration avec le Canton) ou encore des mesures répressives (tâche de la Police cantonale).

Prenez bien soin de vous et des autres !

CONSEIL MUNICIPAL